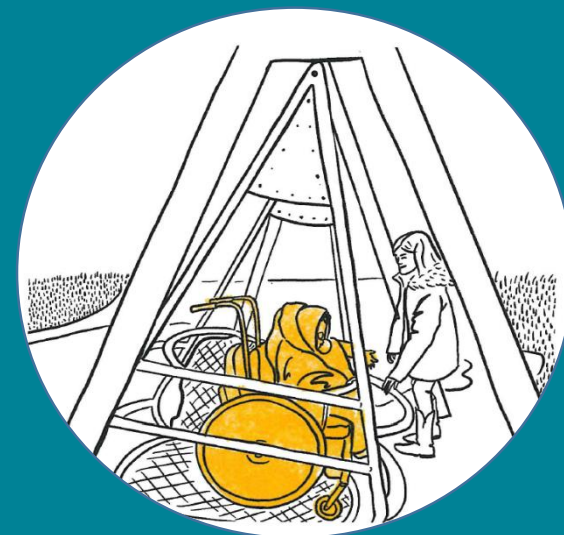




RAPPORT DE L'ACCESSIBILITE

2022



Sommaire

PREAMBULE

CHAPITRE 1 - L'ESPACE PUBLIC

CHAPITRE 2 – LE CADRE BATI ET LES ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC

CHAPITRE 3 – LA VIE DU CITOYEN

CHAPITRE 4 – LES ACTIONS PORTEES PAR LA CCA

Préambule

La Ville de Vannes considère l'accessibilité comme un enjeu majeur de la vie locale. Elle s'appuie sur la loi du 11 février 2005 pour rendre la ville accessible à toutes les personnes porteuses d'un handicap.

On retrouve son engagement à travers différentes chartes ou instances dédiées à l'accessibilité :

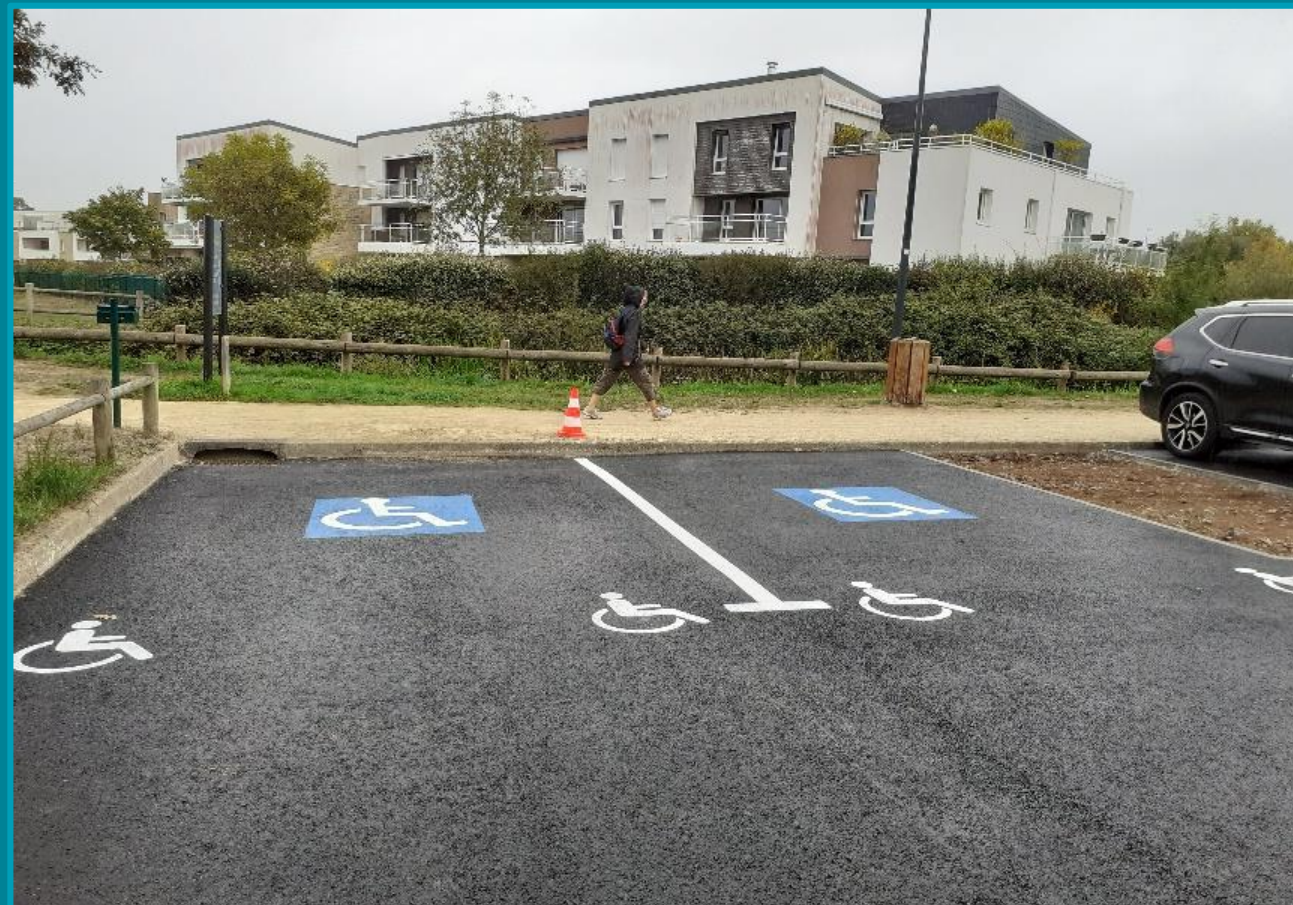
- La charte Mieux Vivre Ensemble à Vannes en situation de handicap (2011) ;
- L'installation de la Commission Communale d'Accessibilité (CCA) en 2015 ;
- La charte d'engagement pour l'accessibilité signée en 2019 ;
- L'installation d'une Maire-Adjointe en charge de l'accessibilité et de l'inclusion en 2020.

Ce rapport 2022 retrace toutes les actions engagées par la Ville dans ce domaine.



Chapitre 1

L'ESPACE PUBLIC

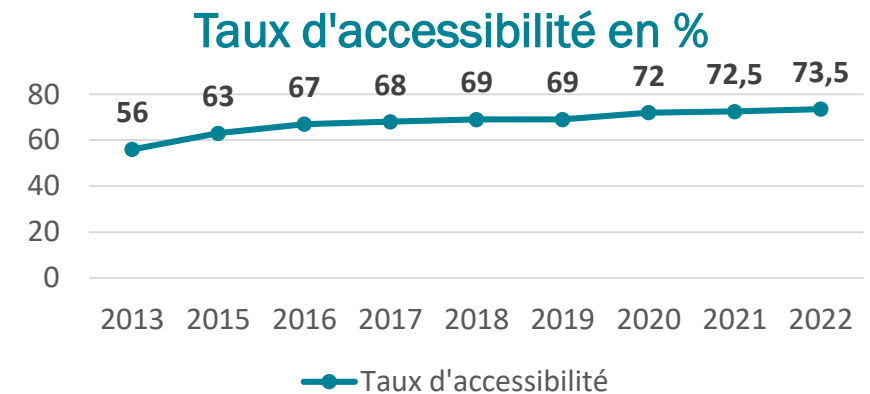


1. LA VOIRIE

La loi du 11 février 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » impose à chaque commune de réaliser un plan de mise en accessibilité. La Ville de Vannes a confié cette mission au groupement STC-CECIAA. La méthodologie poursuivie a été la suivante :

- Localisation des pôles d'attraction et des cheminements de liaison en collaboration avec les services de la ville et les associations représentant les personnes en situation de handicap ;
- Visite sur le terrain de l'ensemble de ces cheminements avec des habitants présentant divers handicaps (cécité, mobilité réduite, utilisation du fauteuil roulant, ...) ;
- Rédaction du rapport d'accessibilité de la voirie.

Le PAVE liste pour chaque tronçon de voie ou carrefour les travaux d'accessibilité à réaliser et attribue une note sur 13 en fonction du nombre d'obstacles rencontrés. La somme de ces notes permet d'obtenir le « taux d'accessibilité moyen de la ville » :



Le taux maximum atteignable est de **86%**. La Ville entreprend chaque année différents types de travaux de voirie dans le cadre de l'amélioration de son accessibilité. On recense notamment :

- La création de plateaux ;
- La sécurisation de passages piétons ;
- Les trottoirs et la chaussée.

1. LA VOIRIE – QUELQUES EXEMPLES DE TRAVAUX

Plateau - rue Audibert



Groupe scolaire Tohannic –
Arrêt minute PMR Minibus



1. LA VOIRIE – QUELQUES EXEMPLES DE TRAVAUX

Reprise du revêtement de sol du parking de Tohannic
avec intégration de places PMR



Mise aux normes de l'arrêt de bus
Kersec



1. LA VOIRIE – QUELQUES EXEMPLES DE TRAVAUX

Rue du lieutenant Colonel Maury



Place de Nazareth



1. LA VOIRIE – QUELQUES EXEMPLES DE TRAVAUX

Passages piétons lumineux



2. LES PLACES DE STATIONNEMENT

La réglementation en matière de places de stationnement prévoit que 2% des places sur le domaine public soient des places adaptées.

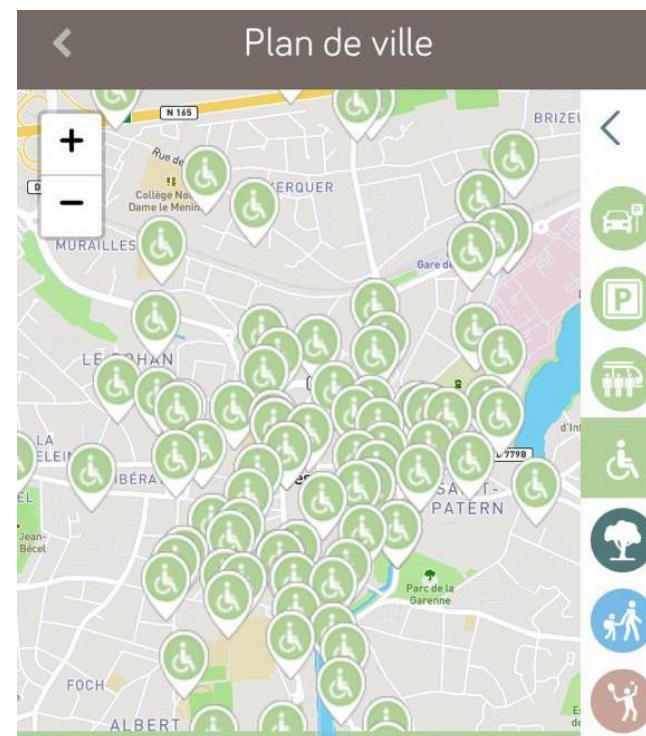
A Vannes, il existe déjà **2,90%** de places adaptées. Pour autant, chaque année, la Ville continue d'en déployer pour faciliter la vie quotidienne des personnes en situation de handicap (proximité des services, des commerces, ...).

En 2022, **10 nouvelles places** ont été réalisées. Elles sont toutes géo-localisées dans l'application mobile Vannes ou sur le site internet de la ville.



Depuis 2017, la Carte Mobilité Inclusion (CMI) « stationnement personnes handicapées » se substitue progressivement à la carte européenne de stationnement. Sa demande peut se faire auprès de la Maison Départementale de l'Autonomie (MDA) ou du CCAS.

Cartographie des places adaptées sur l'application (carte interactive)



VILLE DE VANNES
L'Application



Télécharger dans
l'App Store

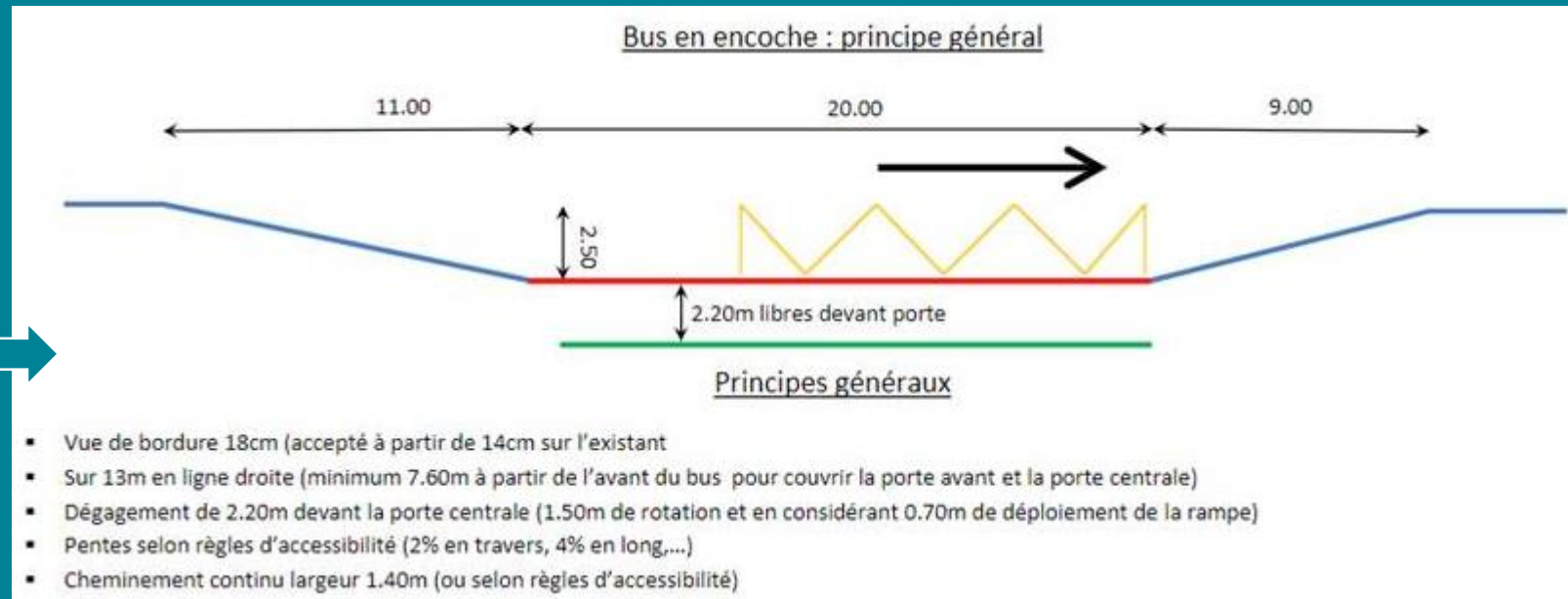
DISPONIBLE SUR
Google play

3. LA MISE EN ACCESSIBILITE DES ARRETS DE BUS

Des principes généraux ont été adoptés avec la communauté d'Agglomération pour la mise en accessibilité des arrêts de bus.

Le schéma d'aménagement type est celui-ci.

GMVA a financé les aménagements réalisés par la Ville à hauteur de **100 000€** en 2022.



LA VOIRIE – Récapitulatif des travaux 2022

ARRETS DE BUS

- Kersec
- Tohannic Groupe scolaire
- Carmel rue Jean Gougaud
- Valéry / Ampère

PLATEAUX :

- Rue Audibert
- Rue du RICM
- Rue Parceveaux
- Rue Paul Helleu
- Carrefour sécurisé (résine) rue du 35^{ème} RA

TROTTOIRS :

- Boulevard de la Résistance
- Reprise des passages piétons du giratoire des îles
- Abaissement de bordure sur passage piéton rue Gustave Courbet
- Amélioration de l'accessibilité du multi accueil de Ménimur

MISE AUX NORMES DES ESCALIERS :

- Remparts
- Capitainerie
- Francis Decker
- Boulevard de la Paix (Giratoire PAC)
- Victor Hugo / Coutume
- Rabine
- Espace public sous la Résidence l'Hermine
- Limur
- J.M. Allanic
- Parc de Kerizel

STATIONNEMENT – PLACES ADAPTEES

- Rue du Lieutenant Colonel Maury : reprofilage du trottoir et remise de la place PMR
- Place parking de Nazareth (création)
- Reprise de peinture sur les places signalées
- Mail de la Rabine

ECLAIRAGE DE DEUX PASSAGES PIETONS :

- Avenue du Maréchal Juin
- Avenue de Kerviler

4. LES CHEMINEMENTS DOUX

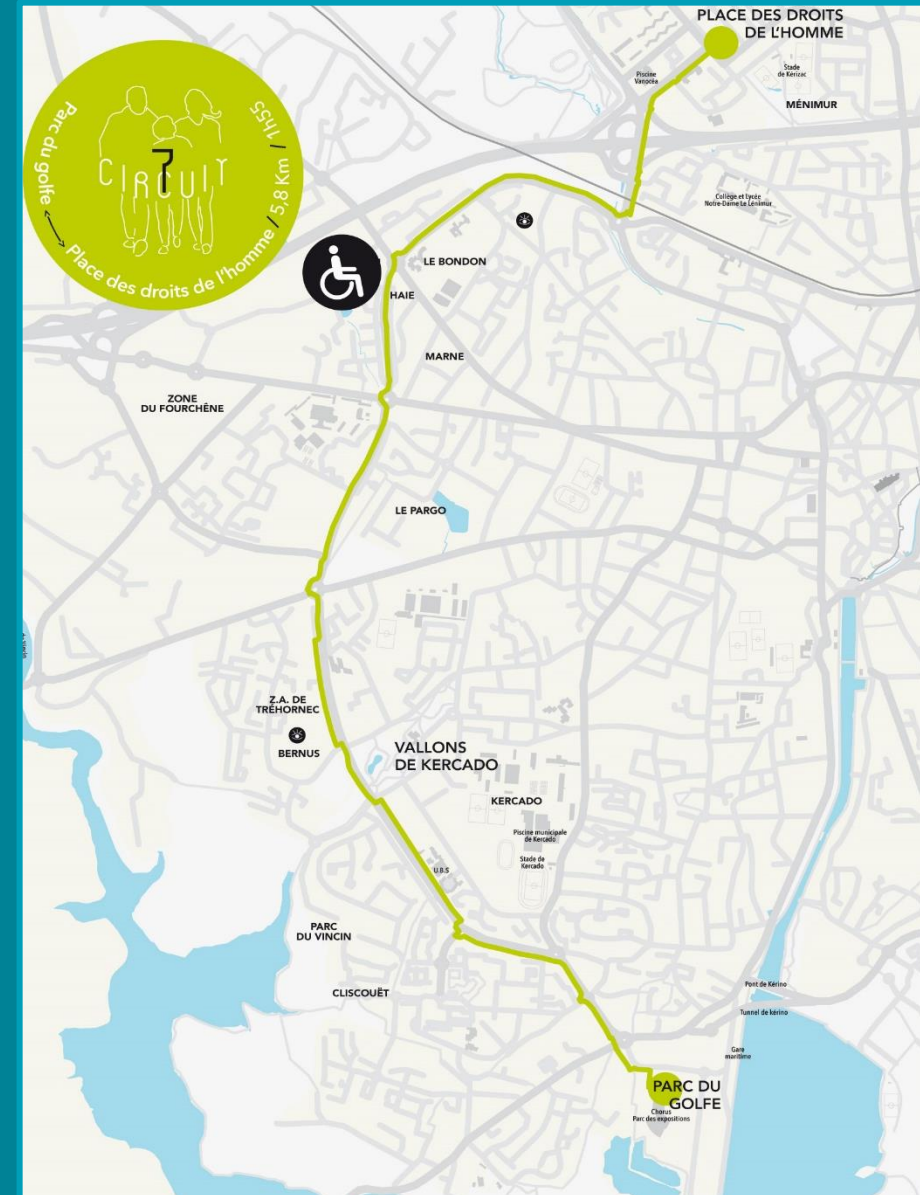


La Ville a mis en place des cheminements doux à travers le territoire.

Aujourd'hui, deux de ces cheminements sont accessibles aux personnes à mobilité réduite et représentent 10 km de voies protégées pour les piétons :

Circuit « Le port – Conleau » - 4,2 km

Circuit « Ménimur - Parc expo » – 5,8km



5. LES EQUIPEMENTS DE LOISIRS

Dans la continuité des aménagements réalisés sur le port, les conseils de quartiers et la Ville se sont mobilisés pour l'installation d'agrées sport santé sur 3 sites :

- Le parc de Kérizac à Ménimur
- L'étang au Duc
- L'étang de Tohannic

Ces équipements comptent 4 agrées dont un accessible aux personnes en situation de handicap.

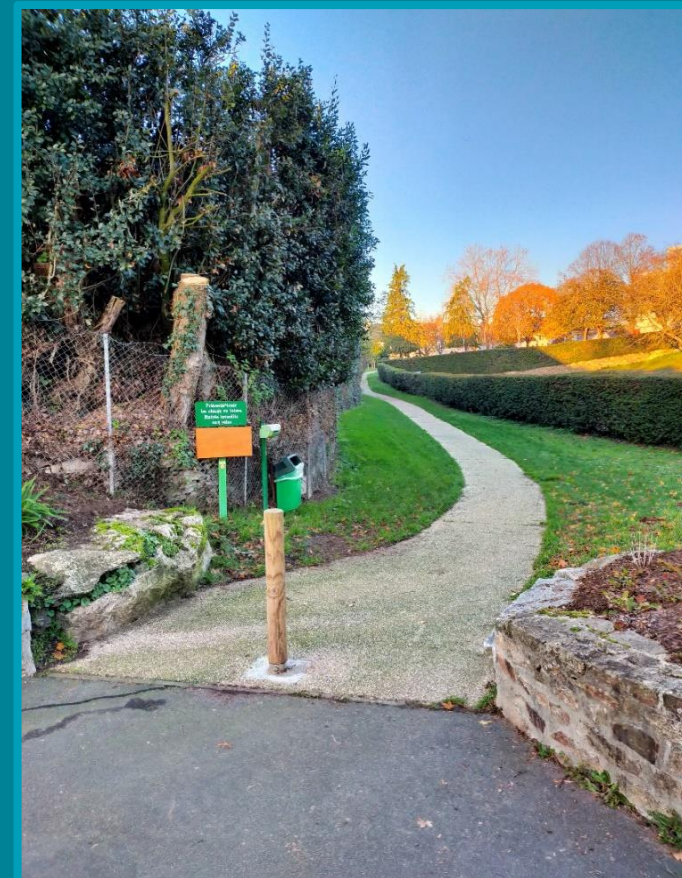


6. LES EQUIPEMENTS DE LOISIRS

Le Mail de la Rabine a été complètement réaménagé.



L'allée centrale du parc de Trussac a été refaite en béton désactivé pour une meilleure accessibilité.



7. L'AIRE DE JEUX INCLUSIVE – LES FLEURS DE TOHANNIC

Toujours un grand succès pour cette aire de jeux ouverte fin 2019, « modèle du genre » selon la revue L'inspiration politique dans son N° 4 (printemps 2022).

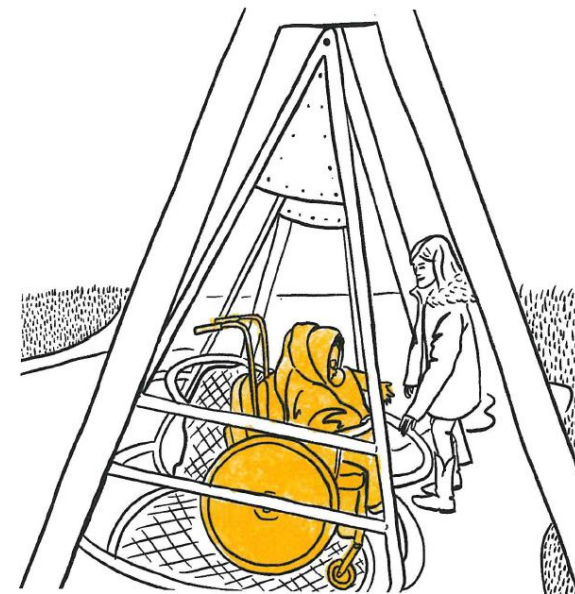


ACCESSIBILITÉ

Vannes, l'aire de jeux inclusive fait école

Mise en service fin 2019, l'aire de jeux inclusive Les Fleurs de Tohannic suscite un vif intérêt auprès d'un grand nombre de communes qui viennent la visiter. À Vannes, la réussite du projet se mesure à l'aune de sa fréquentation.

Inaugurée en décembre 2019, Les Fleurs de Tohannic, l'aire de jeux inclusive de Vannes (Morbihan) peut accueillir tous les enfants, qu'ils soient valides ou en situation de handicap. Plus de deux ans après sa mise en service, elle reste un modèle du genre suscitant l'intérêt de nombreuses communes en France et à l'étranger. Des élus viennent la visiter, souvent après avoir été sollicités par des associations. Et certaines, comme Saint-Hilaire-de-Brethmas dans le Gard, ont étudié le projet vannetais dans le détail avant de franchir le pas. « Cela nous a paru logique de transformer notre projet en une aire où tous les enfants pourraient jouer ensemble », confie en décembre dernier Isabelle Vally, adjointe au handicap et à la petite enfance à Saint-Hilaire, alors que cette commune rurale s'apprêtait à lancer l'aménagement d'une aire de jeux.



DES SUBVENTIONS

AU TITRE DE LA LOI HANDICAP

Le caractère exceptionnel de l'aire Les Fleurs de Tohannic ne tient pas seulement à son aspect précurseur, mais aussi à l'ampleur de la réalisation. L'aire s'étend sur 750 m² où l'on peut se déplacer en fauteuil roulant, elle propose 30 jeux et 50 activités ludiques, adaptés aux enfants victimes de problèmes moteurs, sensoriels, auditifs, visuels, avec l'intégralité de la signalétique et de l'aire de jeux écrite également en braille. À Vannes aussi, tout est parti de la sollicitation d'une famille. « Pendant des vacances à l'étranger, une maman

d'enfant polyhandicapé avait pu voir une aire inclusive. Elle est venue nous en parler, c'est comme ça que tout a commencé », raconte Chrystel Delattre, adjointe en charge de l'accessibilité et l'inclusion. L'appel d'offres lancé par la commune a révélé une offre pléthorique de fabricants proposant des aménagements adaptés. « Nous avons reçu une dizaine de réponses et finalement notre choix s'est arrêté sur la société Proludic, installée en Indre-et-Loire. Le made in France a beaucoup compté pour nous. » Au titre de la loi handicap, l'investissement de 500 000 euros a pu bénéficier de

Balancière munie d'un système adapté aux enfants en fauteuil roulant.

subventions du Conseil départemental (50 000 euros) et de la CAF (15 000 euros). Même le Rotary club local a mis la main à la poche pour 12 000 euros. Aujourd'hui, l'élue se félicite de cette initiative. « Qu'il fasse beau temps ou qu'il pleuve, l'aire de désemplit pas. Certaines familles n'hésitent pas à faire une heure de route pour y conduire leurs enfants. »

Jacques MUCCHIELLI

Chapitre 2

LE CADRE BATI –

LES ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC



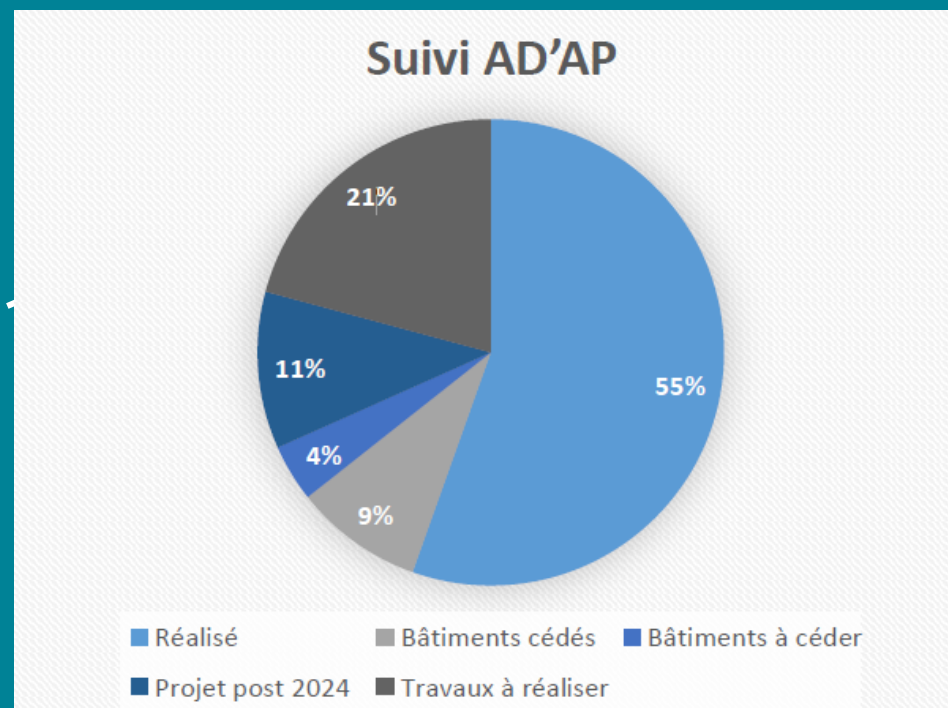
1. L'AGENDA D'ACCESSIBILITE PROGRAMMEE – AD'AP

La Ville de Vannes a procédé à une évaluation du niveau d'accessibilité de ses Etablissements Recevant du Public (ERP) en 2014. Elle a ensuite déposé auprès de la Préfecture du Morbihan un Agenda d'Accessibilité Programmée (AD'AP).

La Ville a prévu et anticipé des travaux sur 9 ans, de 2016 à 2024 et y consacrera un budget total estimé à 7 millions d'euros.

Cet agenda a été validé par les services de l'Etat, par arrêté du 16 décembre 2015.

En tenant compte des travaux réalisés, des bâtiments cédés ou qui le seront, et des bâtiments dont la destination sera revue après 2024 (projets urbains), le taux de réalisation de l'AD'AP est de **79%** au 31/12/2022.



2. QUELQUES EXEMPLES DE TRAVAUX – RAMPES D'ACCES



Rampe d'accès école Diwan

Rampe d'accès et éclairage extérieur Ty Golfe



2. QUELQUES EXEMPLES DE TRAVAUX – CENTRE SPORTIF DE KERCADO

Remplacement du sol



2. QUELQUES EXEMPLES DE TRAVAUX – LA PATINOIRE



**Rampe d'accès intérieure
et sanitaires**

LES ERP – Récapitulatif des travaux 2022

Nom de l'ERP	Montant des travaux en € - TTC
Ecole Jule Ferry – Aménagement escalier	15 000€
Ecole Diwan – Bohalgo – Escalier et rampe extérieure	14 000€
Ty Golfe, Centre de Larmor Baden – Rampes et éclairage extérieur	47 900€
Patinoire – Rampe et sanitaires	83 850€
Centre sportif de Kercado – Tribune	13 200€
Bourse du travail – Sanitaires	38 000€
Stade Bécel – Création d'un sanitaire PMR	4 000€
Presbytère Saint-Patern – Sanitaire et rampe	12 100€
TOTAL	228 050€
Montant Total des travaux depuis 2016	3 828 050 €

Chapitre 3

LA VIE DU CITOYEN



1. L'ACCES A LA CULTURE ET AUX EVENEMENTS

Dans les médiathèques :

Le réseau des médiathèques vannetaises, ce sont 4 bâtiments adaptés PMR, des équipements spécifiques et **des collections adaptées**, On retient notamment :

- **Des livres en gros caractère** : police de caractère 16 à 20, papier sans reflets.
- **Des textes lus** : collections régulièrement mises à jour ; littérature classique, contemporaines, sciences humaines et enregistrement avec des acteurs de renom.
- **Des DVD** : 9 600 titres sous-titrés ou en audio-vision.
- **Un accès aux téléchargements** via la plateforme Éole de plus 30 000 livres adaptés
- **Des tablettes et liseuses** qui permettent d'agrandir la police de caractère et de jouer sur les contrastes pour les malvoyants.



DES FONDS « DYS »



Les médiathèques ont développé, avec le soutien du Centre National du Livre, des « **fonds DYS** », Près de 140 livres sur le réseau.

Des ouvrages adressés aux enfants et aux jeunes porteurs de troubles cognitifs spécifiques, et des troubles des apprentissages qu'ils induisent comme **la dyslexie, la dysphasie ou encore la dysorthographe**.

Un travail des éditeurs à différents niveaux : choix d'une police adaptée, mise en page aérée, taille des caractères, justification des textes, coloration des syllabes ou des phonèmes, mises en évidence des lettres muettes, niveaux de vocabulaire, longueur des phrases et des paragraphes, aides à la lecture, ...

Du matériel spécifique à Beaupré-Tohannic : télé-agrandisseur, clavier, loupe électronique, machine à lire, logiciel de synthèse vocale, ...

1. L'ACCES A LA CULTURE ET AUX EVENEMENTS

Dans les musées :

Compte tenu des contraintes patrimoniales de certains établissements, la mise en accessibilité PMR des musées n'est pas encore totale. Le musée des beaux-arts, La Cohue, est accessible au rez-de-chaussée ; Château Gaillard n'est pas accessible mais un dispositif tactile a été mis en place pour la dernière exposition. **Pour ces établissements, des tarifs réduits sont proposés.**

Aux archives municipales :

Le bâtiment est complètement accessible et le personnel d'accueil a été formé à l'accueil des personnes en situation de handicap.



Le Patrimoine :

La programmation du service patrimoine : Suite à la restauration de la Chapelle St Yves, une visite du site interprétée en langue des signes française (LSF) a été mise en place. Des visites de la ville ancienne ont été adaptées PMR ainsi qu'un atelier spécifique pour des collégiens en classe ULIS (déficients cognitifs, troubles du comportement).

Le Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP) à Limur : inauguré en mai 2022 avec interprétation LSF. Obtention de la marque Tourisme et Handicap, les dispositifs de médiation sont adaptés à tous les handicaps (Travail collaboratif Vannes/GMVA).

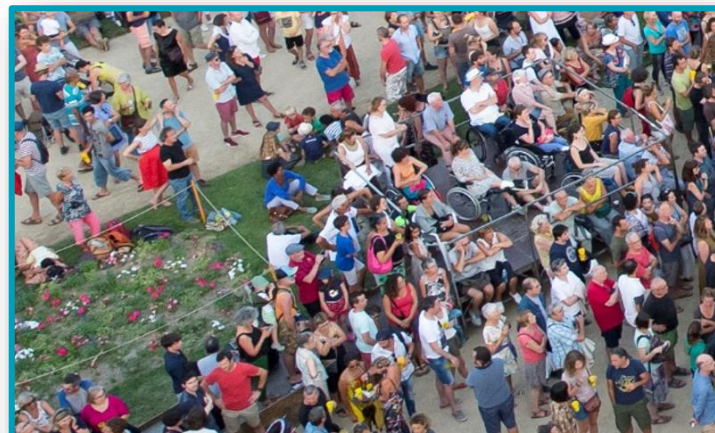
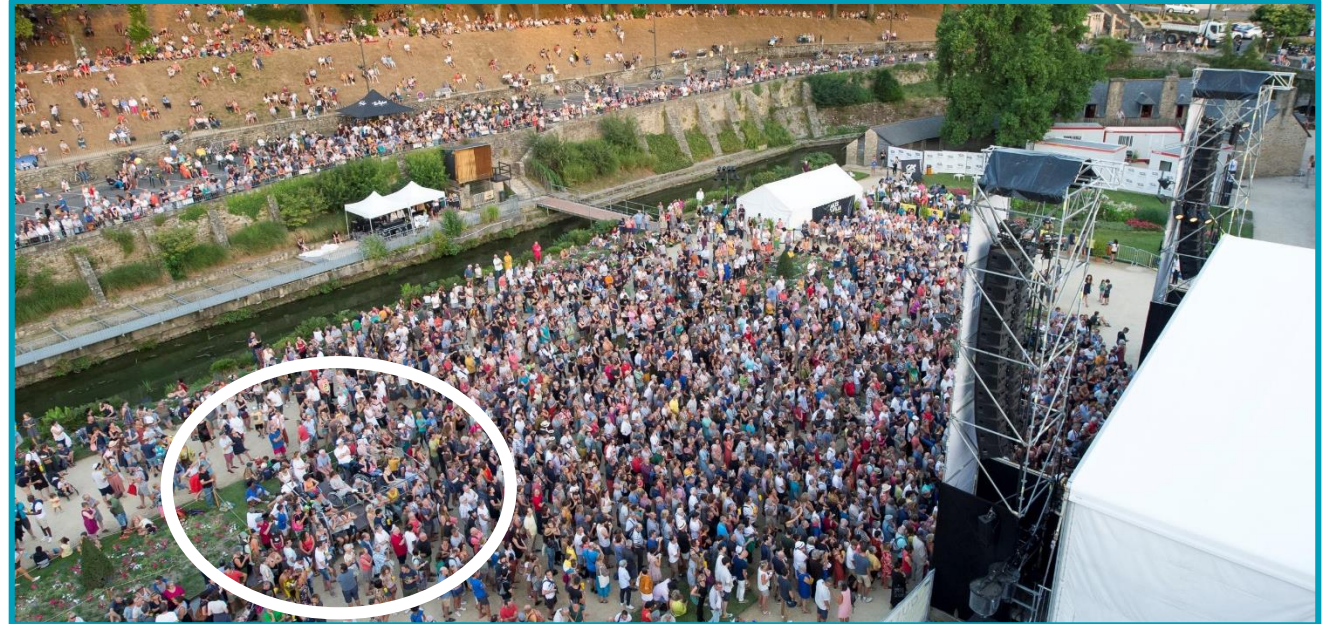
1. L'ACCES A LA CULTURE ET AUX EVENEMENTS

L'accessibilité des évènements :

La Ville développe une offre de loisirs et d'évènements de qualité qu'elle souhaite rendre accessibles : plateforme dédiée, boucles sonores mobiles, stationnement PMR, supports de communication... tout aménagement permettant de profiter pleinement des spectacles en toute sécurité. Le Palais des Arts dispose de boucles à induction magnétiques dans les théâtres et l'ensemble des espaces sont accessibles.

Le Kiosque expo :

Il est entièrement accessible et depuis deux ans une politique de médiation est menée permettant un accompagnement des associations qui œuvrent dans le champ du handicap.



**Plateforme PMR
Jazz en Ville**

2. L'ACCES AUX SPORTS ET AUX LOISIRS

Le sport pour tous :

Les Assises du sport, organisées en octobre 2022 par la Ville, ont posé le nouveau cadre des subventions sports-loisirs avec des objectifs de rééquilibrage, de sport pour tous et de développement de la mixité des pratiques sportives, dont l'inclusion des personnes en situation de handicap est l'un des objectifs majeurs.

Enjeux, objectifs et moyens mis en œuvre :

- Faciliter et inciter l'accueil des personnes en situation de handicap au sein des associations sportives via une **enveloppe spécifique dédiée** ;
- Un **bonus de 2 000 €** est versé chaque saison aux associations ayant une section handisport ou sport adapté ;
- Mise en place d'un **comité de suivi** (élus, service) ainsi que d'un **référént parasport** au sein de la Direction Sports-Loisirs.



Table ronde avec Cléo RENO, championne du monde de natation en sport adapté

2. L'ACCES AUX SPORTS ET AUX LOISIRS

Actions portées par la Ville

- Séances d'**athlétisme** avec Vannes Sport Adapté tous les jeudis après-midi via la **mise à disposition d'un éducateur sportif (ETAPS)** de la Ville auprès de l'association (40 bénéficiaires) ;
- Animation d'**ateliers escalade** tous les lundis après-midi au bénéfice de la structure IAE Le Bondon afin de pérenniser la pratique chez un public en situation de handicap intellectuel.

Actions soutenues par la Ville en faveur de l'inclusion :

- Vannes Agglo Natation : apprentissage de la natation pour des personnes en situation de handicap intellectuel via le programme "J'apprends à nager" (**2 groupes de 10 bénéficiaires**) ;
- Vannes Agglo Natation : ouverture d'une **section handi-natation** en 2022 pour de la pratique en compétition et en loisir (**5 nageurs**)
- Vannes Ménimur Tennis Club : **pratique adaptée du tennis** pour un public en situation de handicap psychique et mise en place de créneaux spécifiques ;
- Club Subaquatique les Vénètes : pratique adaptée de la **plongée** pour des personnes en situation de handicap intellectuel et/ou physique via des séances de découverte (**2 à 3 bénéficiaires**) ;
- Vannes Sport Adapté : association qui compte une **centaine d'adhérents** et permet la pratique de l'athlétisme, gymnastique, tennis de table et sports d'opposition.

Le développement du foot-fauteuil électrique

Depuis 2010, les ETAPS animent une séance de **2 heures de football en fauteuil électrique** chaque semaine (5 à 10 participants). En 2022, la Mairie a récupéré 8 fauteuils électriques auprès de l'association bretonne « Handi Help 56 ».

En faisant appel à un lycée technique de Vannes et en prenant en charge les coûts (800 € par unité), la Ville va **équiper les fauteuils de pare-chocs** avant homologués pour cette pratique.



2. L'ACCES AUX SPORTS ET AUX LOISIRS

Plage de Conleau, Handi-plage :

La plage de Conleau a obtenu en 2019 le label "Handiplage", reconnaissant la signalétique, la présence d'aide à la personne, la mise à disposition de matériels spécifiques pour les personnes avec un handicap moteur (hippocampe, tiralo), l'installation d'un tapis de roulement pour les fauteuils jusqu'à l'eau.



3. L'ACCUEIL DE L'ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP

La petite enfance

La Ville de Vannes accueille au sein des différentes structures petite enfance des enfants en situation de handicap. L'orientation des enfants se fait plus particulièrement au multi accueil des Vénètes qui dispose de **cinq places dédiées**. La structure est dotée de moyens matériels adaptés ainsi que de moyens humains: mi-temps de psychomotricien et d'infirmière. En 2022, cet établissement a ainsi accueilli **12 enfants**, permettant leur inclusion en milieu ordinaire.

Les autres multi-accueils participent aussi à cette dynamique d'inclusion et notamment le multi-accueil Richemont qui a accueilli 4 enfants cette année. Les multi-accueils de Ménimur, Tohannic et Les Capucines ont également accueilli 1 enfant chacun, soit au total **19 enfants** aux besoins spécifiques qui ont été accompagnés par nos équipes.

La prise en charge des enfants est individualisée et mobilise de nombreux partenaires (CAF, Pôle ressource handicap 56, CAMSP, CPEA, intervenants libéraux, ...).



3. L'ACCUEIL DE L'ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP



Depuis 2019, le service de l'**Accueil Unique** reçoit les parents pour toute demande d'accès à un Service Municipal. Porte d'entrée unique, il facilite les démarches des familles pour l'inclusion des enfants.

Les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

En complément de la scolarisation des enfants, la Ville favorise l'accès des enfants aux ALSH et propose une prise en charge adaptée à son bien-être, son rythme, sa sécurité et celle des autres.

Une coordinatrice du service Enfance-Education est référente de la démarche et travaille avec les structures de référence de l'enfant, les partenaires institutionnels, l'accueil unique et les équipes d'animation.

La prise en charge de l'enfant est formalisée au sein d'un PAP, Projet d'Accueil Personnalisé et l'équipe d'animation est renforcée par le recrutement d'un animateur supplémentaire.

L'accueil de l'enfant est modulé, progressif et évalué régulièrement.

En 2022, les ALSH ont accueilli **10 enfants** bénéficiant d'un accompagnement personnalisé en ALSH.

4. L'ACCES A L'INFORMATION

La Ville déploie des supports de communication adaptés. Elle réalise un guide pratique « **bien vivre son handicap à Vannes** » : ce guide de l'autonomie recense tous les thèmes de la vie quotidienne. Il est disponible en téléchargement et en version papier. Il a été mis à jour fin 2020 et la **version sonore** a été réalisée en 2021 par l'association des donneurs de voix de la bibliothèque sonore. Elle est accessible sur le site Internet de la Ville.

Le site Internet www.mairie-vannes.fr a obtenu la mention « **Totalement conforme** » (avec un score de 100 %) en novembre 2022, respectant les critères du Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA). La revue municipale **VANNES MAG** existe aussi en version sonore : un CD audio de chaque numéro est réalisé et est disponible à la bibliothèque sonore. La réalisation des CD est rendue possible par l'association « Les Donneurs de voix », et disponible sur demande. Un **clip vidéo** sur l'accessibilité a été réalisé et mis en ligne sur le site Internet, rubrique Web TV.

La direction de la Communication travaille avec **deux ESAT** du territoire, celui du Prat à Vannes et Saint-Georges, situé à Crac'h ; en 2022, celui de Crac'h a réalisé des sacs en bâche recyclée. Celui du Prat assure, quant à lui, depuis de nombreuses années la pose des affiches 80 x 120 sur le réseau ville, celle des bâches sur le Kiosque, des calicots sur le rond-point de la France-Libre, et les drapeaux sur mats. Depuis 2022, la mise sous pli du MINIG et la distribution du magazine jeunesse sont assurées dans les 28 écoles de la ville par ce même ESAT.



5. LE MAINTIEN A DOMICILE

Le Centre Communal d'Action Sociale informe toute personne sur ses droits et instruit les demandes d'aide sociale légale (aide à l'hébergement, carte stationnement, Prestation de Compensation du Handicap).

Son service de Maintien à Domicile intervient dans le cadre de prestations d'auxiliaire de vie et de portage de repas.

Le dispositif de collecte des déchets verts est aussi accessible aux personnes en situation de handicap : elles sont actuellement **9** à en bénéficier.

6. L'EMPLOI

L'obligation d'emploi atteinte

Comme tout employeur, la Ville doit recruter au moins 6% de travailleurs en situation de handicap. Elle doit désormais répondre à cette obligation par l'emploi direct. Les commandes de prestations auprès d'entreprises adaptées ne sont plus comptabilisées pour le calcul du taux d'emploi.

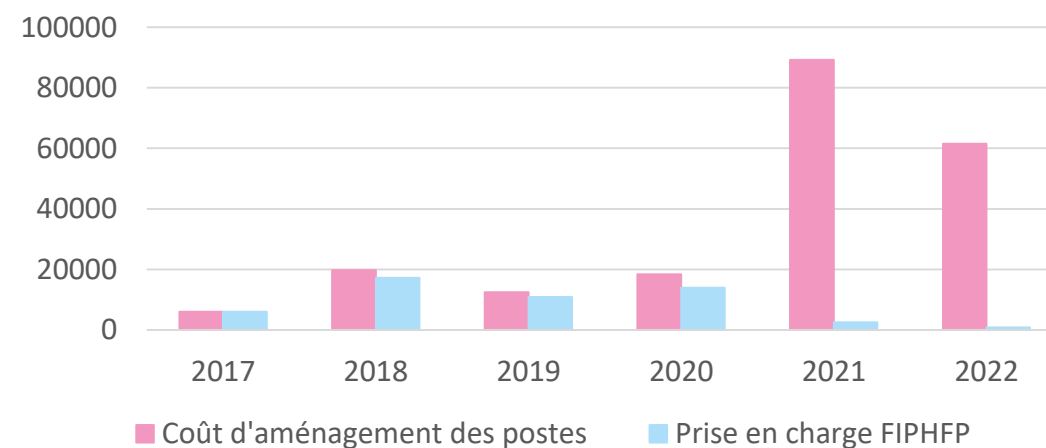
En 2022, le taux d'emploi direct de personnes en situation de handicap s'élève à 6,14 % pour la ville et à 15% pour le CCAS.

Il est à noter que la Ville consacre un poste à temps complet à l'accompagnement des agents en situation de reclassement professionnel.

Les aménagements de poste

La Ville, en lien avec la médecine de travail, voire l'ergonome du centre de gestion, procède à l'adaptation des postes de travail, que les agents soient en situation de handicap, ou qu'il s'agisse d'aménagements préventifs.

Les coûts d'aménagements peuvent être éligibles à des aides du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP). La DRH a également un budget annuel de **10 000€** pour les coûts qui n'auraient pas été anticipés dans les budgets de fonctionnement des services.



6. L'EMPLOI



Le DUO DAY, le 17 novembre 2022

Cette journée nationale vise à encourager les entreprises et administrations à accueillir des personnes en situation de handicap afin de leur permettre de découvrir un métier ou conforter un choix de réorientation professionnelle.

Cette année, La Ville et le CCAS ont proposé 13 offres d'accueil qui se sont concrétisées pour **7 personnes**.

Le bilan de cette journée est particulièrement positif ; les stagiaires ont fait des témoignages touchants concernant la valeur travail et le fait de retrouver du collectif et du lien social.

- Une stagiaire souhaiterait pouvoir effectuer un stage plus long ; d'autres ont été ravis de découvrir la richesse des métiers.
- Les tuteurs ont mesuré l'impact positif auprès des équipes accueillantes, permettant de dialoguer autour du handicap qu'il soit visible ou non. La satisfaction de valoriser son travail auprès d'un stagiaire découvrant leur domaine d'activité, en transmettant un savoir.



7. LES INITIATIVES, CONVENTIONS ET SOUTIENS

La Ville est engagée auprès de nombreuses associations via le versement de subventions de fonctionnement : le montant total 2022 atteint **8 455€**.

Un chèque « Miel de Vannes » d'une valeur de **1 330€** a été attribué à l'association APF France Handicap.

Eclairage des remparts en soutien lors de la Journée internationale du syndrome de **Phelan McDermid** (Vert le 22 octobre) et celle de la **Sclérose Tubéreuse de Bourneville** en lien avec l'association **astb** (bleu le 15 mai).



Les usages numérique : Association Typhlo Vannes

En partenariat avec Clic&Vannes et la médiathèque de Beaupré Tohannic, l'association propose d'initier toute personne en situation de handicap visuel aux nouvelles technologies.

La médiation numérique Eole de l'association Valentin Haüy

En partenariat avec le réseau des médiathèques, l'association propose aux vannetais un accès illimité à la médiathèque numérique Eole sur laquelle plus de 30 000 livres audio sont répertoriés.

L'Association François Aupetit (AFA)

La convention signée entre l'AFA et la Ville permet aux adhérents de l'association, patients atteints de la maladie de Crohn ou de rectocolite hémorragique, d'accéder aux toilettes des bâtiments municipaux et des commerces. Des stickers ont été apposés sur les bâtiments municipaux pour mieux repérer les sites en 2022.

L'Association UNADEV

La convention a permis l'installation d'un matériel informatique complet pour les personnes avec un handicap visuel au sein de la médiathèque de Beaupré-Tohannic.

7. LES INITIATIVES, CONVENTIONS ET SOUTIENS

Dans le cadre de son aménagement urbain, la Ville agit pour faciliter l'implantation de nouvelles structures ou le développement de nouveaux projets en lien avec le handicap ou l'inclusion. On retient 3 projets majeurs en 2022.

LE RESTO 21

Ce self ouvrira zone de Laroiseau en 2023 et, sur le modèle des Cafés Joyeux, emploiera des salariés atteints de Trisomie 21.

Ce projet est porté par l'association AIMET.

Un **HABITAT INCLUSIF** initié par la même association, en lien avec BSH et Habitat et Humanisme a également ouvert en fin d'année, proposant 5 logements.

Image de synthèse du futur restaurant (cabinet Roland Chotard architecte).



LA JOCONDE

Le partenariat entre APF France Handicap, VGH et Habitat et Humanisme, avec le soutien de la Ville, a permis la construction d'une petite résidence de 6 logements adaptés à Ménimur, permettant aux adultes accompagnés par APF France Handicap de vivre en autonomie.



Chapitre 3

LES ACTIONS PORTEES PAR LA CCA



LA COMMISSION COMMUNALE D'ACCESSIBILITE (CCA)

La CCA a été installée pour la première fois en 2015.

Cette commission rassemble 24 membres : 12 élus municipaux et 12 représentants du secteur associatif ou d'organismes compétents en matière d'accessibilité. Volontairement ouverte au-delà du handicap, elle associe aussi des représentants des aînés et des jeunes.

La commission a été installée le **1^{er} février 2021** et plusieurs sujets de travail ont été envisagés :

- Le recensement du logement accessible
- L'accès aux soins des personnes en situation de handicap
- La sensibilisation du grand public au handicap
- La marque Tourisme et Handicap pour l'aire de jeux inclusive

Concernant le recensement du logement accessible, la Ville s'est rapprochée de la communauté d'agglomération afin d'envisager un travail commun dans le domaine du logement social.

Les principaux bailleurs du territoire étant en 2022 dans une phase de fusion, ce travail a été repoussé à 2023 et sera donc réalisé avec **Morbihan Habitat**.

LA COMMISSION COMMUNALE D'ACCESSIBILITE (CCA)

Concernant l'**accès aux soins**, en partenariat avec le Lycée Notre Dame Le Ménimur, la Ville a bénéficié du projet tuteuré d'un groupe d'étudiant en licence « Publics Spécifiques ». La question de départ était « comment s'organise l'accès aux soins à Vannes pour les publics en situation de handicap ». Les étudiants ont été accompagnés et ont présenté un bilan intermédiaire de leurs travaux en CCA. Le rapport final a été présenté en CCA le 12 septembre.

Un sujet toujours dans le domaine de la santé mais avec un champ plus réduit sera proposé en 2023 : l'accès aux soins dentaires des personnes à mobilité réduite, tant sur le volet handicap que pour les seniors en perte d'autonomie.

Rapport d'accessibilité 2022 – Ville de Vannes

